



Réunion du Conseil d'Administration

Vendredi 3 Octobre 2014

Présents : Sylvie Richard, Cécile Heitzmann, Nicole Carde, Nadine Marchand, Zoé Vidal Barfuss, René Pinchard, Bernard Bétry, Francis Marchand.

1. Élection du Bureau

Président : Francis Marchand
Secrétaire : Nadine Marchand
Secrétaire adjointe : Cécile Heitzmann
Trésorier : René Pinchard

2. Opérïma :

Tabourets colonnes : Bernard et René s'en occupent, il faudra les habiller avec des housses en tissu (à vos machines ...)

Possibilité deuxième spectacle: devant les contraintes techniques d'apprentissage, nous avons donc reporté le spectacle à la Manare au 21 mars, par contre le spectacle de la Maison des Jeunes de Martigues au profit de la Chrysalide n'a pas été reporté jusqu'à présent, la Chrysalide semble ne pas avoir envie de refaire les démarches. Contact sera repris par une autre personne (Jean Paul) qui essaiera de voir s'il y a une volonté de la Chrysalide de profiter des bénéfices de ce spectacle (s'il y en a), quitte à se produire sur un autre lieu (ex : espace 233 Istres).

Francis reprendra contact avec SMI St Mitre pour confirmer la Manare par écrit: montant de la location (normalement 600€) possibilité de la générale, quand ? ...

Jean Pierre Mortier accepte d'être technicien adjoint, il sera briffé par René.

3. Lieu de répétitions :

La nouvelle réglementation en vigueur interdit l'utilisation des locaux scolaires ou communaux à une autre activité que celles à laquelle ils sont destinés. Donc, dès que l'auditorium du nouveau complexe Bellefont sera prêt (début 2015) nous y répéterons, en espérant pouvoir utiliser les autres petites salles (Francis et Bernard doivent visiter les lieux). Nous aurons une armoire ...

4. Suites de l'AG :

Certaines personnes étaient absentes lors de l'AG et en ont reçu comme tout le monde le compte-rendu. Le principe du financement d'actions, comme celles de formation des musiciens des années passées, avait été discuté. Le choix de formations rémunérées sur une base de 150€ a été maintenu, mais pas les bénéficiaires (musiciens ? choristes ?). Rien n'est donc apparu sur le compte-rendu. Ce sera une décision du CA qui vous sera communiquée dès que nous aurons les renseignements nécessaires.

Nous pensons que les comptes rendus sont assez clairs et précis, et il est facile de contacter le président ou la secrétaire pour avoir des précisions afin de ne pas en interpréter des extraits d'une façon fautive, ce qui ne peut que créer des tensions.

5. Dimanches de répétition (matin seulement)

Un doodle va passer et vous pourrez faire votre choix pour le dernier trimestre 2014. 2 dimanches seront alors choisis pour que nous soyons le plus nombreux possible.